



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MARIE DE BOUZIGUES
Reçu le

04 JUIL. 2023

HERAULT

Bureau des élections et de la représentation de l'État

CABINET

Direction des Sécurités

Affaire suivie par : Coralie DUBOIS
Téléphone : 04 67 61 63 59
Mél : coralie.dubois@herault.gouv.fr

Montpellier, le **29 JUIN 2023**

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 2023.06.DS. 0360

portant renouvellement des membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales dans la commune de Bouzigues

Le préfet de l'Hérault

VU le code électoral, notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

VU le décret du 30 juin 2021 portant nomination de M. Hugues MOUTOUH en qualité de préfet du département de l'Hérault;

VU les propositions du maire de la commune de Bouzigues;

VU l'arrêté préfectoral n°2020-I-1320 du 5 novembre 2020 portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune de Bouzigues;

Considérant qu'il convient de renouveler les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal;

SUR proposition de la sous-préfète, directrice de cabinet de la Préfecture de l'Hérault ;

ARRÊTE :

Article 1er : L'arrêté préfectoral n°2020-I-1320 du 5 novembre 2020 susvisé est abrogé.

Article 2 : Pour la commune de Bouzigues sont désignés, jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales les personnes suivantes :

Liste : Pour Bouzigues	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Colette NARCHAL	Marie MUITELLI
Vincent RAMOS	Michel KIMMEL
Natacha CAMBOULAS	

Liste : Bouzigues notre village, notre avenir	
Titulaires :	Suppléant(e)s :
Olivier ARCHIMBEAU	Claude LEROUGE
Jean-Christophe PEZERAT	

Article 3 : La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture, et le maire de la commune de Bouzigues, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Hérault.

Le préfet

Pour le Préfet et par délégation
La sous-préfète, directrice de cabinet


Elisa BASSO